



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

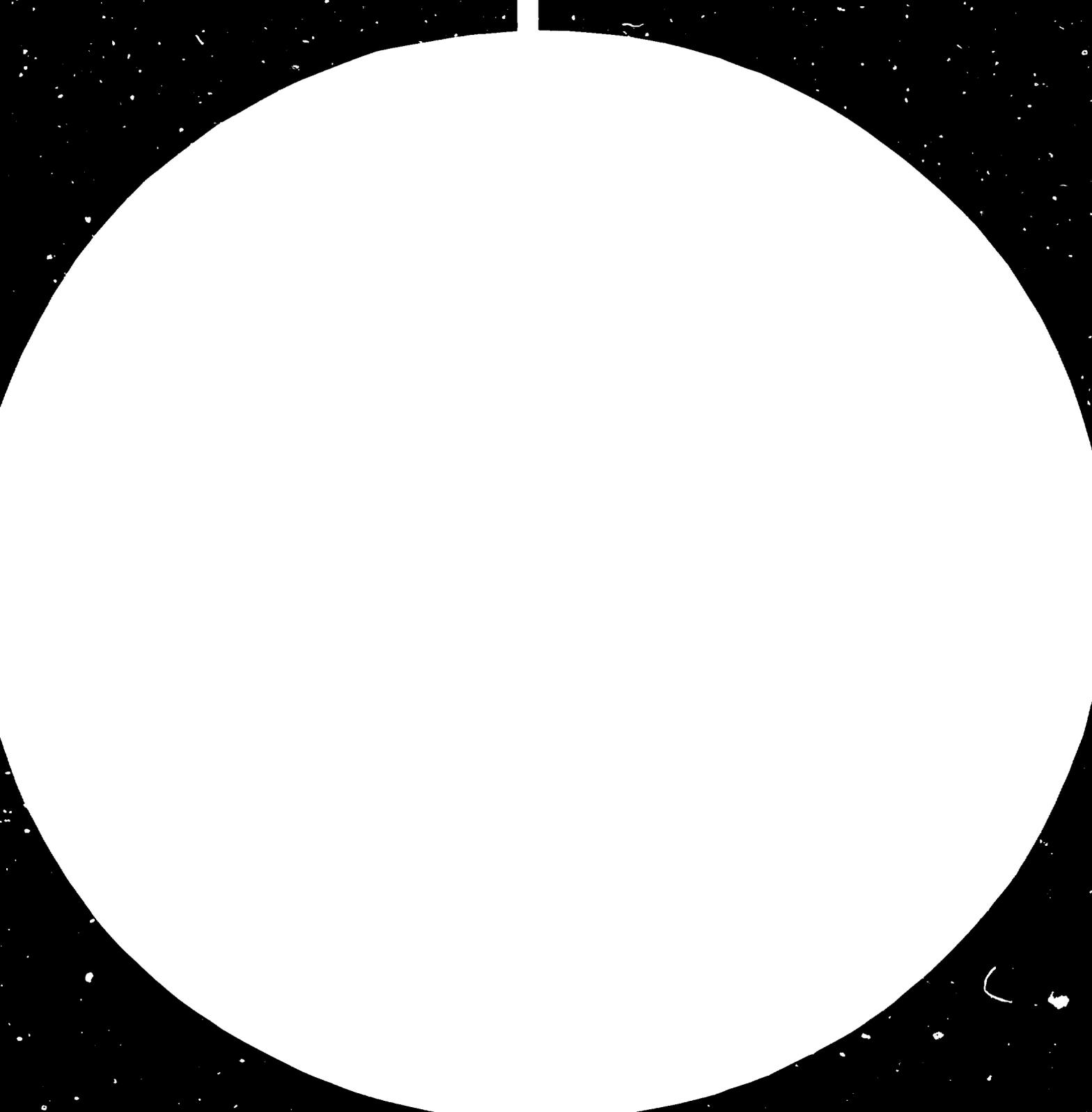
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

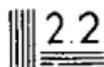




3.2

3.6

4

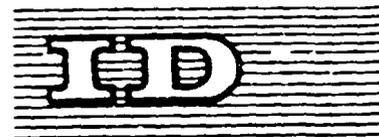


MIKROGRAFIEN, 1974, 11, 1, 11-15

© 1974 by Mikroskopische Photographie



10237—F



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. LIMITEE

ID/WG.328/9
21 novembre 1980

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Table ronde ministérielle
sur le développement des agro-industries
Bagdad (Iraq), 19-24 janvier 1981

DEVELOPPEMENT DE L'AQUICULTURE EN IRAQ

Etude présentée par
le Gouvernement iraquien

00000

PREFACE

Le présent document, intitulé "Développement de l'aquiculture en Iraq", est l'une des 18 études présentées en complément au document national de synthèse sur le développement des agro-industries et la situation actuelle en ce qui concerne la production agricole et les industries connexes. Ces études ont pour objet de faire connaître au lecteur l'expérience novatrice de l'Iraq dans ce domaine de l'activité économique nationale. Elles exposent les progrès considérables accomplis au cours des années écoulées depuis la Révolution du 17 juillet, sous la direction du Parti socialiste arabe Baath, pour assurer le bien-être économique et social du peuple grâce à une utilisation rationnelle des ressources naturelles et pour amener progressivement l'Iraq au niveau des pays avancés.

Pour les dirigeants de la Révolution, ces réalisations - qu'elles intéressent les travaux d'irrigation et d'assèchement, la mécanisation de l'agriculture, l'élevage ou divers autres aspects des agro-industries et du développement de l'infrastructure connexe - sont le résultat de mesures systématiques et efficaces visant à atteindre cet objectif.

Dans ces diverses études nous nous sommes efforcés de mettre en évidence les principales caractéristiques des politiques de développement appliquées ainsi que leurs succès et leurs insuffisances, pour communiquer les enseignements que nous en avons tirés aux pays frères et amis, notamment à ceux dont la situation et les possibilités sont analogues aux nôtres. Un tel échange de données d'expérience est à la fois une nécessité et une obligation qui nous est imposée par nos principes et par la situation internationale actuelle, où l'arme alimentaire devient l'une des principales armes de l'impérialisme contre les pays en développement. Si ces derniers ne s'entraident pas et ne se font pas mutuellement bénéficier de leur expérience, il leur sera, sinon impossible, du moins difficile de parvenir à la sécurité en matière d'alimentation.

Nous espérons que nos travaux, joints à ceux des autres Etats et organismes participants, contribueront au succès de la Réunion ministérielle sur le développement des industries alimentaires dans les pays en développement.

Le Comité préparatoire
pour la Table ronde ministérielle
sur le développement des agro-industries

Les produits de l'aquiculture jouent un rôle important dans la fourniture des protéines destinées à la consommation humaine, car leur teneur en acides aminés, vitamines, sels minéraux et autres éléments nutritifs est élevée, et leur coût de production est faible par rapport à celui des protéines provenant d'autres sources (viandes rouges, oeufs, lait et produits laitiers, volaille, etc.). C'est pourquoi la pêche, qui est une industrie en voie d'expansion dans le monde, est maintenant une branche industrielle organisée, avec ses règlements et ses lois, ses systèmes et ses méthodes. Notre pays a procédé à des investissements et a créé des élevages dans les eaux intérieures iraqiennes, ainsi que dans les eaux territoriales et en haute mer. Les pouvoirs publics ont élaboré des plans de développement et des études de faisabilité pour accroître cette production grâce à des investissements permettant de réaliser l'intégration aussi bien verticale qu'horizontale des zones de pêche.

La pêche en mer a été introduite dans notre pays, qui est passé du stade de la pêche côtière et de la pêche dans les eaux territoriales, pratiquées à l'aide de méthodes traditionnelles, à celui de la pêche hauturière, qui exige des bâtiments modernes équipés de congélateurs, des camions frigorifiques, etc. Les pouvoirs publics forment des cadres pour développer cette industrie vitale et accroître cette production, et pour créer des associations d'entreprises avec d'autres pays arabes amis.

L'Iraq dispose d'une grande surface d'eaux intérieures, que l'on évalue à 1 053 000 hectares; les lacs naturels ou artificiels représentent environ 438 000 hectares, les marais 580 000 hectares, les rivières 35 000 hectares et les eaux territoriales 92 400 hectares environ.

On trouvera ci-après un tableau de la croissance de l'aquiculture en Iraq, de la consommation individuelle et du rôle du secteur public (organisme d'Etat pour les pêches) :

1. Le poisson d'eau douce a joué un rôle important dans l'approvisionnement en poisson au cours de la période 1965-1972, qui a précédé la création par le secteur public de la pêche hauturière : la production s'élevait alors à 19 925 tonnes, et la consommation par habitant était de 2,16 kg par an. Pour la même période, la production de poisson de mer était de 3 253 tonnes, et la consommation par habitant de 0,33 kg par an. Le poisson de mer ne représentait que 14 % de la production totale (23 182 tonnes), contre 86 % pour le poisson d'eau douce.

2. Le secteur socialiste (organisme d'Etat chargé des pêches), qui importe depuis 1972 des quantités croissantes de poisson de mer, a joué un rôle vital dans l'approvisionnement au cours de la période 1973-1979 : les quantités importées ont atteint 16 199 tonnes, pour une consommation par habitant de 1,35 kg par an environ. Les approvisionnements en poisson d'eau douce pour la même période se sont chiffrés à 17 980 tonnes, la consommation par habitant étant de 1,56 kg par an environ. Le poisson de mer représentant donc 43,8 % des approvisionnements bruts (34 089 tonnes), et le poisson d'eau douce 56,2 %.
3. Le rôle du secteur socialiste dans l'approvisionnement en poisson est important, puisque la production de poisson de mer est passée de 3 258 tonnes pendant la période 1965-1972 à 16 199 tonnes pour la période 1973-1979. Entre ces deux périodes, les quantités de poisson d'eau douce et de poisson de mer offertes à la consommation sont passées de 23 182 tonnes à 34 089 tonnes.
4. La consommation individuelle moyenne de poisson d'eau douce est tombée de 2,16 kg par an pendant la période 1965-1972, à 1,56 kg par an pour la période 1973-1979, diminution qui est due à une chute de la production. En revanche, la consommation moyenne individuelle de poisson de mer a augmenté au cours de la même période, passant de 0,33 kg par an à 1,35 kg par an. La consommation individuelle moyenne de poisson d'eau douce et de poisson de mer est passée de 2,48 kg à 2,93 kg par an, compte tenu de l'augmentation démographique.
5. Au cours des dernières années, et après la prise en charge de la production de poisson de mer par le secteur socialiste, la quantité de poisson de mer mise à la disposition des consommateurs est passée de 10 672 tonnes en 1974 à 16 952 tonnes en 1976, puis à 21 227 tonnes en 1978 et à 29 000 tonnes en 1979.

En ce qui concerne les prévisions de production de poisson de mer et de poisson d'eau douce pour la fin de l'année 1985, on avance le chiffre de 83 388 tonnes, avec une consommation individuelle moyenne qui attendrait 5,55 kg par an. La population à cette époque sera de 15 millions d'habitants.



La présente étude a été rédigée par M. T. Al-Duri.

